

Cérémonie des vœux aux « corps constitués »

Intervention de M. le Préfet de la Moselle

26 janvier 2018

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre, sénateur de la Moselle,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le président du Conseil départemental,

Monsieur le Maire de Metz,

Monsieur le Président de Metz Métropole, 1^{er} VP du Conseil régional,

Mon général, gouverneur militaire de Metz,

Messieurs les Officiers Généraux,

Mesdames et Messieurs les chefs de juridictions,

Mesdames et messieurs les conseillers régionaux et départementaux,

Monseigneur, madame et messieurs représentants les cultes,

Madame la préfète déléguée à la sécurité et à la défense, chère Sylvie,

Mesdames et messieurs les sous-préfets, chers collègues,

Madame la consule générale,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les directeurs et chefs de service de l'État,

Mesdames et messieurs les autorités civiles, militaires et consulaires,

Mesdames et messieurs les représentants des forces économiques et sociales, culturelles, de la presse, du secteur associatif, du monde combattant, de la société civile,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes déjà à cinq jours de février : il était donc grand temps pour moi de clôturer ce mois riche en cérémonies républicaines, par la plus éminente d'entre elles pour un préfet, celle des vœux aux « corps constitués ».

Je suis très heureux de vous voir si nombreux pour cet événement qui constitue sans nul doute une tradition « multiséculaire », pour reprendre ce mot cher au général de Gaulle. Cette cérémonie est depuis toujours l'occasion pour le représentant de l'Etat de saluer et de rendre hommage à tous ceux qui, élus de la République, hauts-fonctionnaires, décideurs, forces vives de la Nation, font vivre un territoire et façonnent son destin.

Comme l'a récemment rappelé le gouvernement, si, au travers des crises qu'il subit, notre pays se tient toujours debout, c'est largement grâce à vous, les corps constitués, parfois appelés « corps intermédiaires ». La gratitude de l'Etat à votre égard n'a d'égale que l'ambition partagée que nous portons pour notre pays, en particulier pour l'année qui vient.

Aussi, au nom des services de l'Etat dans le département et en mon nom personnel, j'ai l'honneur de vous présenter les vœux très sincères que nous formons pour vos personnes, pour l'accomplissement de vos fonctions et pour vos familles et vos proches.

(Retour sur 2017)

J'ai en ce qui me concerne rejoint votre beau département, -notre département- le 30 octobre dernier. Les dernières semaines de 2017 ont été toutes aussi denses que l'avaient été les 10 premiers mois.

En matière de sécurité, les services de l'Etat ont été particulièrement mobilisés par la lutte contre le terrorisme tout au long de l'année 2017, et de manière plus visible à l'occasion des grands événements de la vie collective : 14 juillet, fêtes religieuses, manifestations sportives – je pense au Mondial de hand début 2017 ou au Tour de France, manifestations culturelles sans oublier en fin d'année la sécurisation des marchés de Noël. Je remercie mon directeur de cabinet, les forces de sécurité et les élus pour la gestion de ces événements à risques. Merci aussi mon général pour la présence de militaires de l'opération SENTINELLE. Merci enfin au préfet de zone pour le soutien apporté en forces mobiles.

D'autres événements ont également mis à l'épreuve en 2017 la réactivité des services de l'Etat, je pense en particulier à la gestion du rassemblement « Vie et Lumière » de trente mille gens du voyage à Grostenquin, dont tout un chacun a finalement salué la bonne organisation, bien que cette édition, c'est un engagement du Premier ministre, soit la dernière du genre en Moselle.

La réactivité a également été essentielle dans la prise en compte du « défi migratoire ». Avec plus de 4300 demandes d'asile enregistrées au dispositif de premier accueil (DPA) de Metz, soit une augmentation de 51 % par rapport à 2016, les services de l'Etat (préfecture, DDCS mais aussi DASEN), de l'OFII et la mission foraine de l'OFPRA ont été mis à rude épreuve. L'implication et le dévouement de nos agents pour assurer à chacun de ces demandeurs d'asile la garantie de leurs droits fondamentaux, des conditions de vie dignes et décentes, et en même temps le respect de la loi lorsque ces derniers sont déboutés, est à souligner. Le campement situé le long de l'avenue de Blida à Metz, démantelé le 15 novembre dernier, a permis le relogement immédiat de plus d'un millier de personnes, en Moselle, dans le Grand-Est et dans le reste du pays. Conformément aux lois de la République, la police aux frontières a éloigné du territoire national plus de 600 personnes en 2017, dont plus de 200 retours volontaires. Comme vous le constatez, les services appliquent les instructions du

Président de la République, résumant la politique de la Nation dans le domaine des migrations : « humanité et fermeté ». Que l'ensemble de ces services soit remercié avec le secrétaire général Alain Carton de leur abnégation et de leur disponibilité.

Sur le plan économique et social, la reprise que nous constatons au niveau national se fait également jour dans notre département et je me réjouis de voir le taux de chômage mosellan se maintenir durablement en dessous de la barre des 10 % pour l'année 2017. Ce taux reste pour autant beaucoup trop élevé (55 000 chômeurs de cat A fin décembre 2017) et connaît de fortes disparités à l'intérieur du département. En complément de l'action conduite par le Conseil régional et le conseil départemental, l'accompagnement effectué par Pôle emploi, les actions de l'Etat en matière de formation, de promotion des services à la personne, d'insertion par l'activité économique ont permis de ramener dans l'emploi plusieurs milliers de personnes qui s'étaient durablement éloignés du marché du travail.

Les services de l'Etat ont en outre été présents pour prévenir les difficultés des entreprises et l'accompagnement des restructurations, par la mobilisation et la promotion du dispositif d'activité partielle, appliqué à 250 dossiers en 2017, dont 75 % de PME, par le suivi et l'homologation d'une dizaine de plans de sauvegarde de l'emploi et la signature de sept conventions de revitalisation.

Je pourrai encore parler de beaucoup de nos actions, tant il est vrai que les services de l'Etat, sous l'égide de mon prédécesseur Emmanuel BERTHIER, d'Alain CARTON pendant plusieurs semaines d'intérim puis de moi-même en fin d'année, se sont investis dans de nombreux domaines en 2017. Cette activité a souvent été discrète compte tenu de la « réserve médiatique » observée pendant les nombreuses périodes électorales qui ont émaillé l'année 2017. En application du Code général des collectivités territoriales, je me réjouis à l'avance d'avoir l'occasion de présenter plus précisément ce bilan 2017 de l'action de l'Etat

devant le Conseil départemental au mois de mars. Mais comme l'a très bien Lamartine, il faut « lire dans l'avenir la raison du présent ».

(Priorités pour 2018)

Car ce qui vous intéresse prioritairement aujourd'hui, et je n'en ai nul doute, c'est bien sûr 2018. Cette année sera la première année complète de mise en œuvre des réformes voulues par les autorités de l'Etat issues du choix souverain des Français au printemps 2017.

La feuille de route des services de l'Etat en Moselle comporte cinq priorités : assurer les sécurités, promouvoir l'emploi et le développement durable, réaffirmer la cohésion sociale et la citoyenneté, garantir l'égalité des territoires, transformer l'action publique.

Sans être trop long, je voudrai donner quelques illustrations concrètes de ces priorités.

1° / Assurer les sécurités constitue la première priorité.

Pour lutter contre une menace terroriste toujours élevée, nous abordons 2018 avec de nouveaux outils. La fin de l'état d'urgence, auquel s'est substitué un nouvel arsenal juridique tout aussi protecteur des Français et de leurs libertés, appelle une nouvelle définition de nos méthodes de travail en particulier avec les autorités judiciaires et sanitaires. La sécurisation des grands événements de la vie locale, notamment la retransmission des matchs de la Coupe du monde de football, continuera d'être assurée.

En matière de sécurité publique, la lutte contre la délinquance et les incivilités pourra prendre de nouvelles formes avec l'entrée en vigueur progressive de la **police de la sécurité du quotidien**, issue d'une large concertation dans laquelle les acteurs mosellans ont pris toute leur part. Cette réforme aboutira progressivement à la mise en place de forces de l'ordre recentrées sur leur cœur

de métier, plus partenariale, encore plus adaptée aux réalités des territoires et plus connectée.

D'ores-et-déjà, nos forces de sécurité publique et de gendarmerie sont mobilisées contre les atteintes volontaires à l'intégrité physique – les violences pour faire simple- et les cambriolages, sans oublier la lutte contre les trafics de stupéfiants qui gangrènent bien des quartiers.

La fermeté sera également de mise en matière de **sécurité routière**, dans la lignée des orientations annoncées par le Premier ministre à la suite du dernier conseil interministériel de la sécurité routière : la hausse de la mortalité constatée l'an dernier sur notre département n'est pas tolérable, alors que nos véhicules et nos infrastructures routières et autoroutières sont plus sûrs.

En matière de **sécurité civile**, l'année 2018 est déjà bien entamée avec il y a quinze jours la tempête Eleanor qui a vu plus de 400 pompiers se déployer en quelques heures. L'adoption du nouveau schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du SDIS, l'entrée en vigueur de notre contrat territorial de réponse aux risques et aux effets potentiels des menaces et plusieurs exercices de gestion de crises seront les temps forts de l'année 2018, en espérant que les crues de ces dernières semaines ne nous entraînent pas aux travaux pratiques.

Les équipes de la DDPP resteront pour leur part mobilisées en 2018 sur les enjeux de la **sécurité sanitaire et alimentaire** dont l'actualité récente a rappelé qu'ils étaient prégnants.

2° / En matière d'emploi, de lutte contre le chômage, de développement durable, les services de l'Etat dans le département s'impliqueront dans la réorientation de la politique des « contrats aidés », dont la finalité et les modalités ont été il y a quelques jours profondément modifiées : avec un nouveau nom « parcours emploi compétence », il s'agit désormais d'orienter chaque **demandeur**

d'emploi de longue durée vers le bon parcours et de recentrer les emplois aidés sur les publics en besoin d'insertion, sans lesquels le demandeur s'éloignerait durablement du marché du travail. Les « parcours emploi compétence » associeront mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences.

Sur le plan économique en général, les sous-préfets, les services de la préfecture, de la DDFIP et ceux de la DIRECCTE maintiendront un haut niveau d'implication aux côtés des collectivités locales concernées pour **l'accompagnement des entreprises** dans leurs projets d'implantation ou d'agrandissement. Il en existe plusieurs, le plus souvent accompagnés en toute confidentialité.

Faciliter le bon fonctionnement du marché de travail, cela passe aussi souvent par la question des mobilités. Les **mobilités du quotidien** seront au cœur d'un projet de loi en préparation. La DREAL lancera en 2018 pour le compte du préfet de région Grand Est la concertation officielle sur le projet d'A 31 bis, projet autoroutier complémentaire des projets ferroviaires portés par le Conseil régional et des autres projets de transports collectifs portés par les collectivités du Sillon lorrain.

Je n'oublie pas le **monde agricole**, pour lequel je forme le vœu d'une meilleure saison, après une année 2017 passable et une année 2016 souvent catastrophique. Les conclusions ambitieuses des Etats généraux de l'alimentation auront bientôt force de loi par l'adoption d'ordonnances que prépare notre Ministre de l'Agriculture. La direction départementale des territoires sera particulièrement attentive à l'application locale de ces dispositions, en coordination avec la chambre d'agriculture et les représentants de la profession, pour donner à notre modèle agricole un nouveau souffle et garantir des conditions de marché justes, efficaces et saines.

3° / Troisième objectif, la réaffirmation de la cohésion sociale et de la citoyenneté, dont je souhaite qu'elle soit au cœur de l'action de l'Etat, dans tous les domaines. **L'éducation**, mère de toutes les réformes, en est le premier pilier : avec le dédoublement des effectifs d'élèves dans les classes de REP+, engagé dès la rentrée 2017, et pour lequel le président de la République s'est déplacé à Forbach en septembre, c'est l'émancipation de tous et en particuliers des publics les plus défavorisés qui est recherchée par l'Education nationale.

Je souhaite également que le dispositif du **service civique** poursuive sa montée en puissance en 2018.

L'Etat continuera de prendre toute sa place dans la prise en compte des **jeunes en recherche d'insertion sociale et professionnelle**. La « Garanties jeunes » poursuivra son déploiement grâce au réseau des Missions Locales. La Moselle a également le privilège de compter sur son sol le 1^{er} régiment du Service Militaire Volontaire qui donne un « nouveau départ » ou une « seconde chance » à ceux et celles dont les premiers pas dans la vie ont été heurtés.

Autre exemple, l'effort en faveur du **logement** sera renforcé. Le gouvernement a présenté une « stratégie logement » ayant pour objectif de « construire plus de logements, moins chers et qui répondent mieux aux besoins des Français ». La priorité est également donnée à la « **transition énergétique** » du patrimoine existant. Subventionnés par l'ANAH, ces travaux qui donnent de l'activité aux artisans et entreprises locales ont le mérite de lutter contre le réchauffement climatique et de redonner du pouvoir d'achat aux ménages en réduisant les dépenses de leur logement en énergies et fluides.

Sur le plan de l'hébergement, la Moselle devra sans doute compter en 2018 comme elle l'a fait en 2017 avec l'arrivée de nombreux **demandeurs d'asile**.

L'accueil humanitaire de ces derniers sera amélioré et renforcé, notamment grâce à l'application des instructions gouvernementales, qui permettront de maintenir une véritable fluidité dans les dispositifs d'hébergement. Je remercie d'avance la DDCS et les associations qui gèrent des centres d'accueil pour leur engagement. L'amélioration de la condition matérielle des réfugiés sera également recherchée. A l'inverse ceux qui profitent de la misère, de la détresse humaine – les passeurs, les filières d'immigration irrégulière, les réseaux de prostitution - seront combattus.

4° / Quatrième objectif et non des moindres, la cohésion des territoires.

Comme dans les départements précédents où j'ai eu l'honneur de représenter l'Etat, l'Eure-et-Loir, le Gard et dernièrement l'Oise, je découvre la diversité des territoires qui composent la Moselle. Suivant les cas, ils sont urbains, périurbains, ruraux et derrière ces notions les réalités de terrain sont parfois très diverses. Au fil du temps, l'Etat a mis en place des politiques territoriales adaptés à chaque type de territoire.

Metz Métropole a rejoint le club très fermé des métropoles au sens juridique du terme le 1^{er} janvier dernier. C'est une très bonne nouvelle pour la région Grand Est et pour tout le département de la Moselle. L'attractivité de MM bénéficie à l'ensemble du département. L'Etat accompagnera la mise en place de cette nouvelle métropole par la signature dans les prochains mois d'un Pacte métropolitain, comparable à ceux dont ont pu bénéficier récemment les métropoles de Strasbourg et de Nancy.

Autre politique territoriale, la **politique de la ville** fête ses 40 ans cette année. De nombreux quartiers prioritaires mosellans en ont déjà bénéficié et 23 en bénéficient actuellement. 2018 nous verra procéder avec les partenaires à l'évaluation à mi-parcours des 10 contrats de ville et à la signature de nouvelles

conventions de réalisations d'opération de rénovation urbaine en particulier à Metz, Thionville et Forbach.

L'Etat prend également en compte les problématiques propres à **la ruralité**, comme le font aussi de leur côté le Conseil régional et le Conseil départemental. La célèbre DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) est complétée depuis 2 ans par le fonds de soutien à l'investissement local, ce qui permet à l'Etat de participer au financement d'un plus grand nombre de projets. Véritable « pendant » des contrats de ville, les « contrats de ruralité » conclus en 2017 avec 7 intercommunalités et le Pays de Sarrebourg continueront aussi d'être mis en œuvre. Mes collègues sous-préfets d'arrondissement et leurs équipes seront plus que jamais à la disposition des élus locaux pour faciliter et accompagner la réalisation de leurs projets.

Mesdames et messieurs,

Avant que nous ne profitons des agapes préparés par les agents de l'hôtel préfectoral et du Lycée hôtelier Mondon que je remercie, je souhaiterais aborder un dernier sujet qui me tient particulièrement à cœur en tant que magistrat de la Cour des comptes : celui de la transformation de l'action publique.

Les collectivités publiques doivent en permanence s'adapter. C'est une exigence qui est même au cœur de la notion de Service public.

En 2018, un triple effort de modernisation, de simplification et d'économies irriguera l'ensemble des strates administratives de notre République, des administrations parisiennes, aux collectivités locales en passant par les services locaux de l'Etat au 1^{er} rang desquels les préfetures.

Trois exemples très courts : les grandes collectivités de ce département, déjà en pleine phase de modernisation et de numérisation, signeront avec l'Etat un « pacte financier » qui marquera leur contribution au nécessaire retour à

l'équilibre des comptes publics. Ce dispositif remplace la baisse des dotations en fonctionnement de l'Etat connue par les collectivités locales précédemment.

Dans les préfectures et les sous-préfectures, les « points numériques » seront pérennisés pour permettre aux publics sans accès à Internet d'effectuer leurs démarches.

Notre direction départementale des finances publiques aura quant-à-elle la lourde tâche de préparer avec les employeurs, publics ou privés, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

L'ensemble de ces priorités seront mises en œuvre par les équipes de l'Etat en Moselle avec l'énergie, le professionnalisme, le sens du service public que vous leur connaissez. Ces équipes auront à cœur de continuer à donner avec vous tous ici réunis ce soir une traduction concrète aux principes qui composent notre devise de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité.

Mesdames et Messieurs,

J'aurais pu aborder avec vous encore d'autres sujets (les priorités de l'Etat en matière de culture, de coopération transfrontalière, de politique de l'eau...) mais je sais qu'une cérémonie de vœux, c'est aussi un moment de convivialité et je demeure, ainsi que mes collègues sous-préfets et les directeurs et chefs de service de l'Etat, disponible pour échanger avec vous ensuite, de manière plus conviviale et plus informelle.

Je vous souhaite encore une fois une très bonne année et nous souhaite, collectivement, de travailler encore mieux ensemble au service des Mosellans.

Vive la Moselle

Vive la République et vive la France.